



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Comité Territorial de l'ALIMENTATION

Mardi 5 novembre 2019

Ordre du jour

points d'actualité : co-publication du PNAN par les ministères en charge de l'agriculture et de la santé ; publication du PNA 2019-2023 par le MAA ; rappels concernant l'article 24 de la loi EGalim du 30 octobre 2018

approvisionnement de la restauration collective : présentation de l'étude réalisée par le cabinet H3C Caraïbes

débat

seuils d'approvisionnement en Martinique : rappel de l'article 98 de la loi EGalim ; présentation du nouveau dispositif « Fruits et Lait à l'école » de l'UE et de sa contribution possible à l'atteinte des seuils ; proposition d'adaptation des seuils d'approvisionnement

présentation du projet de recherche de l'INRA

appel à projet régional PNA 2020 : choix des axes et thématiques prioritaires

Programme national pour l'alimentation 2019-2023 : territoires en action : rappel

trois axes thématiques :

- la justice sociale,
- la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- l'éducation alimentaire

deux axes transversaux :

- les projets alimentaires territoriaux
- la restauration collective

choix des axes et thématiques prioritaires

1. favoriser l'élaboration de projets alimentaires territoriaux
2. favoriser la formation des gestionnaires et responsables de la restauration collective afin de faciliter l'atteinte des seuils d'approvisionnement et de réduire le gaspillage alimentaire
3. favoriser la création, l'essaimage d'outils d'éducation alimentaire
 1. à destination des jeunes
 2. à destination des personnes âgées
 3. à destination des précaires